COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

Présenté en Euros

Edité le 14/11/2023

cette année - l'année dernière

COMPTE DE RÉSULTAT	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)			
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%
Ventes de marchandises								
Production vendue biens								
Production vendue services	50 000		50 000	100,00	136 361	100,00	-86 361	-63,32
Chiffres d'Affaires Nets	**50 000**		**50 000**	100,00	**136 361**	100,00	**-86 361**	-63,32
Production stockée								
Production immobilisée								
Subventions d'exploitation								
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges			281 492	562,98	1 004 962	736,99	-723 470	-71,98
Autres produits			7 598	15,20	5 179	3,80	2 419	46,71
Total des produits d'exploitation (I)			***339 090***	678,18	***1 146 502***	840,78	***-807 412***	-70,41
Achats de marchandises (y compris droits de douane)								
Variation de stock (marchandises)								
Achats de matières premières et autres approvisionnements								
Variation de stock (matières premières et autres approv.)								
Autres achats et charges externes			188 266	376,53	269 903	197,93	-81 637	-30,24
Impôts, taxes et versements assimilés			120 957	241,91	169 281	124,14	-48 324	-28,54
Salaires et traitements			653 875	N/S	613 710	450,06	40 165	6,54
Charges sociales			240 280	480,56	237 229	173,97	3 051	1,29
Dotations aux amortissements sur immobilisations			4 446	8,89	3 824	2,80	622	16,27
Dotations aux provisions sur immobilisations								
Dotations aux provisions sur actif circulant			383 146	766,29	92 505	67,84	290 641	314,19
Dotations aux provisions pour risques et charges								
Autres charges			14 006	28,01	13 511	9,91	495	3,66
Total des charges d'exploitation (II)			***1 604 975***	N/S	***1 399 963***	N/S	***205 012***	14,64
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			**-1 265 885**	N/S	**-253 461**	-185,86	**-1 012 424**	-399,43
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun								
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)								
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)								
Produits financiers de participations			205 493	410,99	295 396	216,63	-89 903	-30,42
Produits des autres valeurs mobilières et créances								
Autres intérêts et produits assimilés			1 532 731	N/S	6 104 150	N/S	-4 571 419	-74,88
Reprises sur provisions et transferts de charges			4 509 105	N/S	4 805 637	N/S	-296 532	-6,16
Différences positives de change								
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement								
Total des produits financiers (V)			***6 247 330***	N/S	***11 205 182***	N/S	***-4 957 852***	-44,24
Dotations financières aux amortissements et provisions			426 529	853,06	1 355 045	993,72	-928 516	-68,51
Intérêts et charges assimilées			134 803	269,61			134 803	N/S
Différences négatives de change								
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements								
Total des charges financières (VI)			***561 332***	N/S	***1 355 045***	993,72	***-793 713***	-58,56
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)			**5 685 998**	N/S	**9 850 137**	N/S	**-4 164 139**	-42,26
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)			**4 420 112**	N/S	**9 596 676**	N/S	**-5 176 564**	-53,93

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022 — Présenté en Euros — Edité le 14/11/2023

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital	1 081 294	N/S	2 865 354	N/S	-1 784 060	-62,25
Reprises sur provisions et transferts de charges	20 000	40,00			20 000	N/S
Total des produits exceptionnels (VII)	***1 101 294***	N/S	***2 865 354***	N/S	***-1 764 060***	-61,56
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	20 000	40,00	50	0,04	19 950	N/S
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	3 580 465	N/S	6 389 515	N/S	-2 809 050	-43,95
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions						
Total des charges exceptionnelles (VIII)	***3 600 465***	N/S	***6 389 565***	N/S	***-2 789 100***	-43,64
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	**-2 499 170**	N/S	**-3 524 211**	N/S	**1 025 041**	29,09
Participation des salariés (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)						
Total des Produits (I+III+V+VII)	***7 687 714***	N/S	***15 217 038***	N/S	***-7 529 324***	-49,47
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	***5 766 772***	N/S	***9 144 573***	N/S	***-3 377 801***	-36,93
RÉSULTAT NET	**1 920 942** *Bénéfice*	N/S	**6 072 466** *Bénéfice*	N/S	**-4 151 524**	-68,36
Dont Crédit-bail mobilier						
Dont Crédit-bail immobilier						

BILAN ACTIF

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
Actif Immobilisé						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires						
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles	45 460	37 955	7 505	0,01	9 042	0,01
Immobilisations en cours						
Avances & acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations	16 838 939	4 719 666	12 119 273	14,30	11 583 473	17,18
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés	48 533 715	1 321 531	47 212 184	55,72	46 659 569	69,22
Prêts						
Autres immobilisations financières	106 994	89 754	17 240	0,02	15 764	0,02
TOTAL (I)	***65 525 108***	***6 168 906***	***59 356 202***	70,05	***58 267 848***	86,44
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens						
En cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes						
Clients et comptes rattachés	328 551	57 963	270 588	0,32	259 115	0,38
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs	353		353	0,00	353	0,00
. Personnel						
. Organismes sociaux						
. Etat, impôts sur les bénéfices						
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires						
. Autres	3 933 440	1 671 691	2 261 750	2,67	1 655 699	2,46
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Instruments financiers à terme et jetons détenus						
Disponibilités	22 688 091		22 688 091	26,78	7 183 284	10,66
Charges constatées d'avance	18 010		18 010	0,02	20 594	0,03
TOTAL (II)	***26 968 445***	***1 729 653***	***25 238 792***	29,79	***9 119 045***	13,53
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecarts de conversion et différences d'évaluation actif (V)	134 451		134 451	0,16	20 567	0,03
TOTAL ACTIF (0 à V)	***92 628 004***	***7 898 559***	***84 729 445***	100,00	***67 407 461***	100,00

BILAN PASSIF

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022 — Présenté en Euros — Edité le 14/11/2023

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)	
Capitaux propres				
Capital social ou individuel (dont versé : 32 305 020)	**32 305 020**	38,13	**32 305 020**	47,92
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	475 482	0,56	475 482	0,71
Ecarts de réévaluation				
Réserve légale	3 117 161	3,68	2 813 537	4,17
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	23 205 701	27,39	20 430 458	30,31
Résultat de l'exercice	***1 920 942***	2,27	***6 072 466***	9,01
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL(I)	***61 024 306***	72,02	***62 096 962***	92,12
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL(II)				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour risques	134 451	0,16	40 567	0,06
Provisions pour charges				
TOTAL (III)	***134 451***	0,16	***40 567***	0,06
Emprunts et dettes				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
. Emprunts	18 000 000	21,24		
. Découverts, concours bancaires	2 263	0,00	6 534	0,01
Emprunts et dettes financières diverses				
. Divers				
. Associés				
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	85 390	0,10	58 321	0,09
Dettes fiscales et sociales				
. Personnel	174 674	0,21	193 215	0,29
. Organismes sociaux	117 792	0,14	128 164	0,19
. Etat, impôts sur les bénéfices				
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	66 039	0,08	67 179	0,10
. Etat, obligations cautionnées				
. Autres impôts, taxes et assimilés	19 030	0,02	28 638	0,04
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	4 968 059	5,86	4 284 138	6,36
Autres dettes	110 152	0,13	490 658	0,73
Instruments financiers à terme				
Produits constatés d'avance				
TOTAL(IV)	***23 543 399***	27,79	***5 256 846***	7,80
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif (V)	27 289	0,03	13 085	0,02
TOTAL PASSIF (I à V)	***84 729 445***	100,00	***67 407 461***	100,00

AB2
Société par Actions Simplifiée
au capital de 32 305 020,00 Euros
Siège social : 8 Rue des Capucines
75002 PARIS
R.C.S : 441 349 016 R.C.S. PARIS

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 28/04/2023

Le 28/04/2023,
à 11h,

Les associés de la société **AB2,** se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, au siège social, sur convocation du Président.

Il est établi une feuille de présence signée par les associés présents à laquelle sont annexés les pouvoirs des associés représentés.

DELOITTE & ASSOCIES, Commissaire aux Comptes, régulièrement convoqué, n'assiste pas à la réunion.

Monsieur ADRIEN LEVY, préside la séance en qualité de Président

Monsieur Félix LEVY est appelé en qualité de scrutateur et accepte cette fonction. Les associés présents désignent, à l'unanimité, Monsieur François RENAUD en qualité de secrétaire de séance

Le Président constate que les associés présents ou représentés remplissent les conditions de quorum et de majorité déterminés dans les statuts.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- les justificatifs des convocations régulières des associés ;
- la feuille de présence (à laquelle sont annexés les pouvoirs des associés représentés) ;
- le rapport de gestion du Conseil d'administration ;
- l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2022 ;
- le texte des questions écrites adressées par les associés dans les conditions légales ;
- le texte des projets de résolutions.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée sur sa demande lui donne acte de sa déclaration et reconnaît la validité de la convocation.

Puis le Président rappelle que l'Assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration sur l'activité de la société et sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2022,
- Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2022,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2022, et quitus aux administrateurs,
- Affectation des résultats,
- Rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées à l'article L 227-10 du Code de

commerce,
- Approbation de ces conventions,
- Fixation de la rémunération du mandat social de Président
- Fixation de la rémunération en jetons de présence des membres du Comité de Direction
- Questions diverses.

Le Président donne lecture :
- du rapport de gestion du conseil d'administration,
- du rapport général du Commissaire aux Comptes et de son rapport sur les conventions visées à l'article L.227-10 du Code de commerce.

Le Président ouvre la discussion.

Le Président répond d'abord aux questions écrites des associés.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

Résolution n° 1

L'Assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Président sur l'activité de la société et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2022 et du rapport du Commissaire aux Comptes, approuve ledit rapport de gestion ainsi que l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2022 lesquels font apparaître un **bénéfice** de **1 920 941.92** Euros.
En conséquence, l'Assemblée Générale donne quitus entier et sans réserve au Président de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.
En conséquence, l'Assemblée Générale donne aux dirigeants quitus de l'exécution de leurs mandats pour l'exercice écoulé.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Résolution n° 2

Résultat – Affectation

L'Assemblée entérine les comptes de l'exercice clos le **31/12/2022** faisant ressortir **un bénéfice** de **1 920 941,92** Euros. A ce résultat s'ajoute le report à nouveau antérieur à hauteur de **23 205 701,15** Euros. Le résultat à affecter ressort ainsi à **25 126 643,07** Euros.
L'Assemblée décide d'affecter le résultat de **25 126 643,07** Euros, de la façon suivante :

- A la réserve légale, pour un montant de 96 047,10 Euros
- Au report à nouveau pour un montant de 21 843 167,33 Euros
- A titre de distribution de dividendes aux associés pour un montant de 3 187 428,64 Euros

Chaque associé recevra ainsi un dividende unitaire de 1,48 Euros.

Rappel des dividendes distribués

L'Assemblée Générale prend acte de ce que les sommes distribuées à titre de dividendes au titre des trois précédents exercices ont été les suivantes (art. 243 Bis du code général des impôts) :

Dates de clôture	*Revenus éligibles à l'abattement de 40%*		*Revenus non éligibles à l'abattement*
	Dividendes	*Autres revenus distribués*	
31/12/2021	2 993 598.52		
31/12/2020	4 307 336.00		
31/12/2019	1 227 590.76		

Il convient de vous informer qu'à compter du 1er janvier 2013, les revenus distribués sont imposables au barème progressif de l'impôt sur le revenu et que, conformément aux dispositions de l'article 117 quater modifié du Code général des impôts, est mis en place un prélèvement forfaitaire obligatoire de 21 %, non libératoire, et imputable ultérieurement sur l'impôt sur le revenu. Les personnes et revenus concernés par ce nouveau prélèvement sont précisés.
De plus, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes, imposés au barème progressif de l'impôt sur le revenu, qu'ils soient éligibles ou non à l'abattement de 40 %, sont retenus à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France ; ils devront être versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Résolution n° 3

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquiès du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal, visées au 4 de l'article 39 du Code général des impôts.

Résolution n° 4

Conformément aux dispositions de l'article 12 des statuts, l'assemblée générale décide de maintenir le traitement fixe annuel alloué à Monsieur Adrien LEVY en rémunération de ses fonctions de Président et en considération des responsabilités qui y sont attachées, à 240 000 euros bruts. Ce traitement lui sera versé e, une ou plusieurs fois en fonction de l'état de la trésorerie à compter du 1er janvier 2023 et les charges et cotisations sociales, obligatoires comme facultatives, y afférentes seront réglées directement aux caisses concernées.
En outre, Monsieur Adrien LEVY continuera à avoir droit au remboursement sur justification de ses frais de déplacement et de représentation.
L'assemblée Générale décide d'octroyer à Monsieur Adrien LEVY, Président, en considération de son investissement dans la direction générale de la Société et eu égard aux bons résultats dégagés par la Société pour l'exercice 2022, une prime de performance d'un montant de 150 000 euros bruts. Les charges sociales afférentes à cette prime seront réglées par la Société directement aux caisses concernées.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Résolution n° 5

L'assemblée générale dixe à 14 000 euros le montant de la rémunération (« jetons de présences ») globale allouée pour l'exercice en cours aux membres du Comité de Direction, en contrepartie de leur participatio aux travaux dudit Comité et des responsabilités qui en découlent.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Résolution n° 6

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président de séance et par tous les associés présents.

FR

Le Président de l'assemblée
Monsieur Adrien LEVY

Monsieur François RENAUD
Secrétaire

Monsieur Félix LEVY
Scrutateur

AB2

Société par actions simplifiée

8, rue des Capucines

75002 PARIS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022

Deloitte & Associés
6 place de la Pyramide
92908 Paris-La Défense Cedex
France
Téléphone : + 33 (0) 1 40 88 28 00
www.deloitte.fr

Adresse postale :
TSA 20303
92030 La Défense Cedex

AB2

Société par actions simplifiée

8, rue des Capucines

75002 PARIS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022

Aux Associés de la société AB2,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société AB2 relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Deloitte.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance, prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne les titres de participations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et règlementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Deloitte.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Deloitte.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 27 avril 2023

Le commissaire aux comptes

Deloitte & Associés



Benjamin HADDAD

BILAN ACTIF

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022 — Présenté en Euros — Edité le 22/03/2023

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
Actif Immobilisé						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires						
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles	45 460	37 955	7 505	0,01	9 042	0,01
Immobilisations en cours						
Avances & acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations	16 838 939	4 719 666	12 119 273	14,30	11 583 473	17,18
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés	48 533 715	1 321 531	47 212 184	55,72	46 659 569	69,22
Prêts						
Autres immobilisations financières	106 994	89 754	17 240	0,02	15 764	0,02
TOTAL (I)	***65 525 108***	***6 168 906***	***59 356 202***	70,05	***58 267 848***	86,44
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens						
En cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes						
Clients et comptes rattachés	328 551	57 963	270 588	0,32	259 115	0,38
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs	353		353	0,00	353	0,00
. Personnel						
. Organismes sociaux						
. Etat, impôts sur les bénéfices						
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires						
. Autres	3 933 440	1 671 691	2 261 750	2,67	1 655 699	2,46
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Instruments financiers à terme et jetons détenus						
Disponibilités	22 688 091		22 688 091	26,78	7 183 284	10,66
Charges constatées d'avance	18 010		18 010	0,02	20 594	0,03
TOTAL (II)	***26 968 445***	***1 729 653***	***25 238 792***	29,79	***9 119 045***	13,53
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecarts de conversion et différences d'évaluation actif (V)	134 451		134 451	0,16	20 567	0,03
TOTAL ACTIF (0 à V)	***92 628 004***	***7 898 559***	***84 729 445***	100,00	***67 407 461***	100,00

BILAN PASSIF

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022 — Présenté en Euros — Edité le 22/03/2023

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)	
Capitaux propres				
Capital social ou individuel (dont versé : 32 305 020)	**32 305 020**	38,13	**32 305 020**	47,92
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	475 482	0,56	475 482	0,71
Ecarts de réévaluation				
Réserve légale	3 117 161	3,68	2 813 537	4,17
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	23 205 701	27,39	20 430 458	30,31
Résultat de l'exercice	***1 920 942***	2,27	***6 072 466***	9,01
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL(I)	***61 024 306***	72,02	***62 096 962***	92,12
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL(II)				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour risques	134 451	0,16	40 567	0,06
Provisions pour charges				
TOTAL (III)	***134 451***	0,16	***40 567***	0,06
Emprunts et dettes				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
. Emprunts	18 000 000	21,24		
. Découverts, concours bancaires	2 263	0,00	6 534	0,01
Emprunts et dettes financières diverses				
. Divers				
. Associés				
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	85 390	0,10	58 321	0,09
Dettes fiscales et sociales				
. Personnel	174 674	0,21	193 215	0,29
. Organismes sociaux	117 792	0,14	128 164	0,19
. Etat, impôts sur les bénéfices				
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	66 039	0,08	67 179	0,10
. Etat, obligations cautionnées				
. Autres impôts, taxes et assimilés	19 030	0,02	28 638	0,04
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	4 968 059	5,86	4 284 138	6,36
Autres dettes	110 152	0,13	490 658	0,73
Instruments financiers à terme				
Produits constatés d'avance				
TOTAL(IV)	***23 543 399***	27,79	***5 256 846***	7,80
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif (V)	27 289	0,03	13 085	0,02
TOTAL PASSIF (I à V)	***84 729 445***	100,00	***67 407 461***	100,00

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022 — Présenté en Euros — Edité le 22/03/2023

COMPTE DE RÉSULTAT	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)	%		
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%
Ventes de marchandises								
Production vendue biens								
Production vendue services	50 000		50 000	100,00	136 361	100,00	-86 361	-63,32
Chiffres d'Affaires Nets	**50 000**		**50 000**	100,00	**136 361**	100,00	**-86 361**	-63,32
Production stockée								
Production immobilisée								
Subventions d'exploitation								
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges			281 492	562,98	1 004 962	736,99	-723 470	-71,98
Autres produits			7 598	15,20	5 179	3,80	2 419	46,71
Total des produits d'exploitation (I)			***339 090***	678,18	***1 146 502***	840,78	***-807 412***	-70,41
Achats de marchandises (y compris droits de douane)								
Variation de stock (marchandises)								
Achats de matières premières et autres approvisionnements								
Variation de stock (matières premières et autres approv.)								
Autres achats et charges externes			188 266	376,53	269 903	197,93	-81 637	-30,24
Impôts, taxes et versements assimilés			120 957	241,91	169 281	124,14	-48 324	-28,54
Salaires et traitements			653 875	N/S	613 710	450,06	40 165	6,54
Charges sociales			240 280	480,56	237 229	173,97	3 051	1,29
Dotations aux amortissements sur immobilisations			4 446	8,89	3 824	2,80	622	16,27
Dotations aux provisions sur immobilisations								
Dotations aux provisions sur actif circulant			383 146	766,29	92 505	67,84	290 641	314,19
Dotations aux provisions pour risques et charges								
Autres charges			14 006	28,01	13 511	9,91	495	3,66
Total des charges d'exploitation (II)			***1 604 975***	N/S	***1 399 963***	N/S	***205 012***	14,64
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			**-1 265 885**	N/S	**-253 461**	-185,86	**-1 012 424**	-399,43
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun								
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)								
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)								
Produits financiers de participations			205 493	410,99	295 396	216,63	-89 903	-30,42
Produits des autres valeurs mobilières et créances								
Autres intérêts et produits assimilés			1 532 731	N/S	6 104 150	N/S	-4 571 419	-74,88
Reprises sur provisions et transferts de charges			4 509 105	N/S	4 805 637	N/S	-296 532	-6,16
Différences positives de change								
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement								
Total des produits financiers (V)			***6 247 330***	N/S	***11 205 182***	N/S	***-4 957 852***	-44,24
Dotations financières aux amortissements et provisions			426 529	853,06	1 355 045	993,72	-928 516	-68,51
Intérêts et charges assimilées			134 803	269,61			134 803	N/S
Différences négatives de change								
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements								
Total des charges financières (VI)			***561 332***	N/S	***1 355 045***	993,72	***-793 713***	-58,56
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)			**5 685 998**	N/S	**9 850 137**	N/S	**-4 164 139**	-42,26
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)			**4 420 112**	N/S	**9 596 676**	N/S	**-5 176 564**	-53,93

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022 — Présenté en Euros — Edité le 22/03/2023

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital	1 081 294	N/S	2 865 354	N/S	-1 784 060	-62,25
Reprises sur provisions et transferts de charges	20 000	40,00			20 000	N/S
Total des produits exceptionnels (VII)	***1 101 294***	N/S	***2 865 354***	N/S	***-1 764 060***	-61,56
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	20 000	40,00	50	0,04	19 950	N/S
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	3 580 465	N/S	6 389 515	N/S	-2 809 050	-43,95
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions						
Total des charges exceptionnelles (VIII)	***3 600 465***	N/S	***6 389 565***	N/S	***-2 789 100***	-43,64
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	**-2 499 170**	N/S	**-3 524 211**	N/S	**1 025 041**	29,09
Participation des salariés (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)						
Total des Produits (I+III+V+VII)	***7 687 714***	N/S	***15 217 038***	N/S	***-7 529 324***	-49,47
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	***5 766 772***	N/S	***9 144 573***	N/S	***-3 377 801***	-36,93
RÉSULTAT NET	**1 920 942** *Bénéfice*	N/S	**6 072 466** *Bénéfice*	N/S	**-4 151 524**	-68,36
Dont Crédit-bail mobilier						
Dont Crédit-bail immobilier						

Annexes

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2022 dont le total est de 84 729 445 €
et au compte de résultat de l'exercice dégageant un résultat de 1 920 942 €, présenté sous forme de

liste. L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Faits majeurs de l'exercice

Cet exercice a été marqué par :

- Le tirage de la dette bancaire de 18 000 000 € le 13 avril 2022
- La cession des titres YACAST et ATTRAQT en décembre 2022
- L'investissement dans les fonds COMMITTED, FPE, KAINOS, MCH, MED PLATFORM II et PAI

Évènements postérieurs à la clôture

Pas d'évènement postérieur à la clôture

SOMMAIRE

REGLES ET METHODES COMPTABLES

- Règles et méthodes comptables
- Changements de méthode

COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

- Etat des immobilisations
- Etat des amortissements
- Etat des provisions
- Etat des échéances des créances et des dettes

Informations et commentaires sur :

- Tableau des FCPR
- Valeurs mobilières de placement autres titres immobilisés
- Produits et avoirs à recevoir
- Charges à payer et avoirs à établir
- Charges et produits constatés d'avance
- Composition du capital social
- Intégration fiscale
- Variation des capitaux propres

ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

- Engagements financiers
- Honoraires des Commissaires Aux Comptes
- Effectif moyen
- Liste des filiales et participations

Règles et méthodes comptables

En application au règlement ANC 2019-09

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes:

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont dépréciées par la constatation d'amortissements qui se calculent sur la durée réelle d'utilisation dans l'entreprise, sur la base du rythme de consommation des avantages économiques attendus en fonction de l'utilisation probable du bien.

Les modes et durées d'amortissements retenus par l'entreprise pour traduire le rythme de consommation des avantages économiques sont les suivants :

Agencements, aménagements, installations	**5 ans**
Matériel de bureau et informatique	**3 à 4 ans**
Mobilier	**10 ans**

À la clôture, la société apprécie la valeur actuelle de ces immobilisations incorporelles et corporelles et procède à des tests de dépréciation sur les immobilisations où il existe des indices de perte de valeur. Si la valeur actuelle devient inférieure à la valeur nette comptable, un amortissement exceptionnel ou une provision est alors constitué.

IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

Le poste « immobilisations financières » se compose de :

- parts de FCPR,
- participations dans les sociétés non cotées,
- créances rattachées à des participations,
- dépôts de garantie versés.

Ces immobilisations financières sont comptabilisées à leur coût d'acquisition ou de souscription.

La valeur d'inventaire de titres des sociétés cotées est évaluée au cours de bourse à la clôture.

La valeur d'inventaire des titres des sociétés non cotées est déterminée selon les méthodes suivantes :
• les actifs dont l'acquisition est récente, en général moins d'un an, sont conservés à leur prix d'acquisition, sauf dans le cas où les variables économiques et financières de la société (exploitation, structure du bilan, liquidité…) se sont significativement dégradées ;
• pour les autres sociétés non cotées, une valorisation est effectuée en utilisant, selon la nature de l'investissement, la méthode la plus adéquate permettant de donner une image fidèle de la société :
- soit par référence à des transactions récentes et comparables pour autant qu'elles n'aient pas été effectuées de manière forcée dans des conditions de marché anormales (méthode des multiples) ;
- soit par référence à une transaction récente intervenue sur le capital de la participation concernée ;
- soit par référence à une offre reçue par AB2 ;
- soit par référence à l'actif net réévalué ou actif net comptable ;
- soit une actualisation de flux de trésorerie futurs.

Les FCPR sont comptabilisés selon les principes suivants :

- À la signature du contrat, l'engagement d'appel est constaté en totalité en engagement hors bilan.
- À chaque appel demandé par le fonds, l'actif du bilan augmente du montant appelé et l'engagement hors bilan diminue du montant correspondant.
- À chaque distribution provisoire, une dette est constituée. Cette dette diminuera au moment de rappels sur distributions provisoires demandées par le fonds.
- La distribution définitive du fonds peut avoir deux conséquences au niveau comptable. Elle rembourse dans un premier temps les apports à hauteur du montant appelé et vient diminuer l'actif via un compte spécifique de « remboursement d'apport ». Elle constitue dans un second temps une plus-value lorsque les distributions définitives sont supérieures aux remboursements d'apports qui ne peuvent pas être supérieurs eux-mêmes à la part appelée par le FCPR.
- À chaque inventaire, une dépréciation est constatée lorsque la valeur liquidative du fonds est inférieure à la valeur nette comptable de ce fonds, elle-même égale à la différence entre la quotité appelée et la quotité déjà remboursée.
- À la conclusion du contrat, les engagements se soldent avec les remboursements d'apports.

Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. Les plus ou moins-values de cession sont déterminées selon la méthode de Premier Entré Premier Sorti. Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition.

CREANCES ET DETTES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Une dépréciation est constatée lorsque leur valeur d'inventaire (valeur de cession en fonction de la liquidité, de l'exigibilité et du caractère certain de la créance) reposant sur la probabilité de leur recouvrement déterminée en fonction de la typologie des créances, est inférieure à leur valeur comptable. Selon la nature des créances, le risque assorti aux créances douteuses est apprécié individuellement.

OPERATIONS EN DEVISES

Les charges et les produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération.
Les dettes, créances et disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice.

La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en "écart de conversion". Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision en totalité.

PROVISION POUR RISQUES ET CHARGES

La direction de la société, après consultation de ses conseillers juridiques, détermine le montant des provisions en fonction des risques existants à la clôture de chaque exercice.
La provision existante au 31 décembre 2022 concerne une perte de change relative au compte bancaire tenu en GBP et au compte bancaire tenu en CAD.

Changements de méthode

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Etat des immobilisations

	Valeur brute des immobilisations au début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluation en cours d'exercice	Acquisitions, créations, virements pst à pst
Frais d'établissement, recherche et développement			
Autres immobilisations incorporelles			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Installations générales, agencements, constructions			
Installations techniques, matériel et outillages industriels			
Autres installations, agencements, aménagements	6 246		
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique, mobilier	36 306		2 908
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL	**42 552**		**2 908**
Participations évaluées par équivalence			
Autres participations	20 432 291		
Autres titres immobilisés	48 138 162		9 119 283
Prêts et autres immobilisations financières	15 764		1 476
TOTAL	**68 586 217**		**9 120 759**
TOTAL GENERAL	**68 628 769**		**9 123 667**

	Diminutions		Valeur brute immob. à fin exercice	Réev. Lég. Val. Origine à fin exercice
	Par virement de pst à pst	Par cession ou mise HS		
Frais d'établissement, recherche et développement				
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements, constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Autres installations, agencements, aménagements			6 246	6 246
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier			39 214	39 214
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL			**45 460**	**45 460**
Participations évaluées par équivalence				
Autres participations		3 593 352	16 838 939	
Autres titres immobilisés		8 633 976	48 623 469	
Prêts et autres immobilisations financières			17 240	
TOTAL			**65 479 648**	
TOTAL GENERAL			**65 525 108**	**45 460**

Etat des amortissements

	Situations et mouvements de l'exercice			
	Début exercice	Dotations exercice	Eléments sortis reprises	Fin exercice
Frais d'établissement, recherche				
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Installations générales, agencements divers	5 253	482		5 735
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier	28 257	3 964		32 221
Emballages récupérables et divers				
TOTAL	**33 509**	**4 446**		**37 955**
TOTAL GENERAL	**33 509**	**4 446**		**37 955**

	Ventilation des dotations aux amortissements de l'exercice			Mouvements affectant la provision pour amort. dérog.	
	Linéaire	Dégressif	Exception.	Dotations	Reprises
Frais d'établissement, recherche					
Autres immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Installations générales, agencements constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Installations générales, agencements divers	482				
Matériel de transport					
Matériel de bureau, informatique, mobilier	3 964				
Emballages récupérables et divers					
TOTAL	**4 446**				
TOTAL GENERAL	**4 446**				

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net début	Augmentation	Dotations aux amort.	Montant net à la fin
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement obligations				

Etat des provisions

PROVISIONS	Début exercice	Augmentations dotations	Diminutions Reprises	Fin exercice
Pour reconstitution gisements				
Pour investissement				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30%				
Pour implantations à l'étranger avant le 1.1.92				
Pour implantations à l'étranger après le 1.1.92				
Pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
TOTAL Provisions réglementées				
Pour litiges	20 000		20 000	
Pour garanties données clients				
Pour pertes sur marchés à terme				
Pour amendes et pénalités				
Pour pertes de change	20 567	134 451	20 567	134 451
Pour pensions et obligations				
Pour impôts				
Pour renouvellement immobilisations				
Pour grosses réparations				
Pour charges sur congés payés				
Autres provisions				
TOTAL Provisions	**40 567**	**134 451**	**40 567**	**134 451**
Sur immobilisations incorporelles				
Sur immobilisations corporelles				
Sur titres mis en équivalence				
Sur titres de participation	8 848 818	43 000	4 172 152	4 719 666
Sur autres immobilisations financières	1 478 593	249 078	316 386	1 411 285
Sur stocks et en-cours				
Sur comptes clients	78 985		21 022	57 963
Autres dépréciations	1 549 015	383 146	260 470	1 671 691
TOTAL Dépréciations	**11 955 410**	**675 224**	**4 770 030**	**7 860 605**
TOTAL GENERAL	**11 995 977**	**809 675**	**4 810 597**	**7 995 056**
Dont dotations et reprises :				
- d'exploitation		383 146	281 492	
- financières		426 529	4 509 105	
- exceptionnelles			20 000	

Etat des échéances des créances et des dettes

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	17 240		17 240
Clients douteux ou litigieux	69 556	69 556	
Autres créances clients	258 995	258 995	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale, autres organismes sociaux			
Etat et autres collectivités publiques :			
- Impôts sur les bénéfices			
- T.V.A			
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés			
- Divers			
Groupe et associés	3 656 478	3 656 478	
Débiteurs divers	277 315	277 315	
Charges constatées d'avance	18 010	18 010	
TOTAL GENERAL	**4 387 348**	**4 280 354**	**17 240**
Montant des prêts accordés dans l'exercice			
Remboursements des prêts dans l'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits :				
- à 1 an maximum	2 263	2 263		
- plus d'un an	18 000 000			18 000 000
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	85 390	85 390		
Personnel et comptes rattachés	174 674	174 674		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	117 792	117 792		
Etat et autres collectivités publiques :				
- Impôts sur les bénéfices				
- T.V.A	66 039	66 039		
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts et taxes	19 030	19 030		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	4 968 059	4 968 059		
Groupe et associés				
Autres dettes	110 152	110 152		
Dette représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	**23 543 399**	**5 543 399**		**18 000 000**
Emprunts souscrits en cours d'exercice	18 000 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
Emprunts et dettes contractés auprès des associés				

Tableau récapitulatif des FCPR

	2022	2021
Montants engagés	**117 553 687**	**100 553 684**
Montants non appelés	**34 683 661**	**28 233 661**
= Montants appelés	**82 870 026**	**72 320 023**
- Remboursements d'apports	**60 325 413**	**56 411 413**
= Montants appelés – Rembt	**22 544 613**	**15 908 610**
- Dépréciations	**257 421**	**324 729**
= M.appelés – Rembt – Dépréc	**22 287 192**	**15 583 881**
Distributions provisoires	**4 968 059**	**4 284 138**
= Total Passif	**4 968 059**	**4 608 867**

Les remboursements d'apports correspondent aux distributions définitives.

Valeurs mobilières de placement et autres titres immobilisés

Au 31 12 2022, la société n'a plus de VMP. L'intégralité de ces VMP a été cédé en 2020.

Par ailleurs, la société détient au 31/12/2022 deux contrats de capitalisation classés en autre immobilisations financières pour 14 767 000 €. La plus-value latente à la clôture s'élève à 1 459 532 €.

Produits et avoirs à recevoir

Montant des produits et avoirs à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	64 110
CREANCES	
Créances clients et comptes rattachés	215 455
Autres créances (dont avoirs à recevoir :)	
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	
DISPONIBILITES	30 868
TOTAL	**310 433**

Charges à payer et avoirs à établir

Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	18 002 263
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	11 050
Dettes fiscales et sociales	274 660
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes (dont avoirs à établir :)	
TOTAL	**18 287 972**

Charges et produits constatés d'avance

	Charges	Produits
Charges / Produits d'exploitation	18 010	
Charges / Produits financiers		
Charges / Produits exceptionnels		
TOTAL	**18 010**	

Composition du capital social

	Nombre	Valeur nominale
Actions / parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	2 153 668	15.00
Actions / parts sociales émises pendant l'exercice		
Actions / parts sociales remboursées pendant l'exercice		
Actions / parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	2 153 668	15.00

Intégration fiscale

Depuis 2014, AB3 est la société mère du groupe d'intégration fiscale constitué d'elle-même et de la société AB2.
La filiale AB2 comptabilise sa charge d'impôt comme si elle était imposée seule, l'économie d'impôt étant conservé par la mère.
Après imputation des déficits antérieurs et avant son intégration fiscale, le montant de l'impôt sur les sociétés est nul.

Les dotations et provisions relatives aux parts détenues de fonds de FCPR suivent le régime des plus ou moins- values à long terme, taxable à 15%. Le solde net de reprise et des produits perçus taxables à 15% a été imputé sur les moins-values à long terme reportables.

Variation des capitaux propres

	Début exercice	Affectation du résultat	Autres mouvements	Fin exercice
Capital	32 305 020			32 305 020
Primes et écarts de réévaluation	475 482			475 482
Réserve légale	2 813 537	303 624		3 117 161
Report à nouveau	20 430 458	2 775 243		23 205 701
Résultat	6 072 466	- 6 072 466	1 920 942	1 920 942
Dividendes		2 993 599	- 2 993 599	
Reserve spéciale artiste vivant				
Provisions réglementées				
TOTAL	**62 096 962**	**0**	**- 1 072 657**	**61 024 306**

La variation en cours d'exercice correspond principalement à la distribution de dividendes.

ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

Engagements financiers

- **Engagements donnés au 31/12/2022**

- Engagements dans les FCPR : 117 553 687€
- Lettre d'intention pour BOCA MEXA communiquée à la BNP en décembre 2017 dans le cadre du financement de 560 k€
- Lettre d'intention pour ARTEUM SERVICES communiquée en juin 2018 à la Société d'Exploitation de la Tour Eiffel dans le cadre de l'appel d'offres TOUR EIFFEL
- Garantie à Première Demande pour ARTEUM SERVICES communiquée à l'EPPDCSI en mars 2017, à hauteur 100 000 € et valable jusqu'à 7 septembre 2023
- Crédit vendeur à TARIS, VALTEOS et Sacha Hodzaj dans le cadre du rachat EB GROWTH, pour un montant de 80 298 €, à échéance au 31 janvier 2023
- Lettre d'engagement de AB2 en date du 16 décembre 2020 dans le cadre du PGE de 400 k€ accordé en décembre 2020 par la BNP à BOCAMEXA
- Une dette bancaire a été contractée par AB2 le 22 octobre 2021 pour un montant nominal de 18 m€ avec remboursement in fine en décembre 2028. Cette dette a fait l'objet d'un tirage le 13 avril 2022. Dans le cadre de ce prêt, la société AB2 a nanti :
 - Nantissement des contrats de capitalisation à hauteur de 15 m€
 - Nantissement des parts de fonds de certains fonds (PAI VI, CASF III, MONTEFIORE IV) pour un total de 9m€

- **Engagements reçus au 31/12/2022**

- Cautionnement bancaire de ROTHSCHILD MARTIN MAUREL pour SGPA à hauteur de 321 420 €, dans le cadre du rachat d'EB GROWTH par AB2, jusqu'au 31 janvier 2023

Honoraires des Commissaires aux Comptes

	Montant
- Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes - Honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services	7 670
TOTAL	**7670**

Effectif moyen

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'entreprise
Cadres Agents de maîtrise et techniciens Employés Ouvriers	3	
TOTAL	**3**	

Tableau des filiales et participations

Filiales et participations	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote-part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consenties par la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex
A – Renseignements détaillés concernant les filiales & participations										
- Filiales (plus de 50% du capital détenu)										
ARTEUM	2 000 000		81.20	2 624 343	2 624 343					
JM HOLDING			66.20	2 060 004	0					
FUGAM DEV	8 872 000		51.33	4 553 704	4 553 704					
LEAT	2 653 030		100	2 653 020	2 653 020					
Participations (10 à 50 % du capital détenu)										
AQUARELLE	600 846		15.33	4 947 868	2 288 206					
B – Renseignements globaux concernant les autres filiales & participations										
- Filiales non reprises en A:										
a) Françaises										
b) Etrangères										
- Participations non reprises en A:										
a) Françaises										
b) Etrangères										

* La liquidation judiciaire de la société JM HOLDING a été prononcée le 13 novembre 2019. Par conséquent, il n'y a pas de comptes annuels depuis 2019.